



Faire venir sa femme en france pour y vivre

Par **bazou**, le **06/06/2008** à **21:39**

Je vis en France depuis plus de 10 ans, je suis marié avec une fille qui vie en côte d'ivoire, je veux qu'elle me vienne vivre ici en france avec moi.

J'aimerais savoir qu'elle sont les démarches à effectuer?

Je travaille, j'ai contrat en CDI depuis 2003.

J'ai une cate de séjour

Par **jeetendra**, le **07/06/2008** à **10:16**

bonjour, faite une demande de regroupement familiale à la préfecture, voir l'office des migrations internationales aussi, il y a aussi des conditions de ressources et de logement, un visa de long séjour sera exigé de votre épouse Ivoirienne depuis le consulat de france en Côte d'Ivoire, courage, cordialement